

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Malam Bacai Sanha nouveau Président de la Guinée-Bissau

- Monde -

Date de mise en ligne : samedi 1er aot 2009

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Malam Bacai Sanha, le candidat du parti au pouvoir, a remporté le second tour de l'élection présidentielle organisée le 26 juillet en Guinée-Bissau, avec 63,52% des voix, a annoncé mercredi la commission électorale

source : www.linternationalmagazine.com - 29/07/2009

" **Malam Bacai Sanha** ayant obtenu 224.259 voix, correspondant à 63,52% des voix, est le vainqueur du second tour de l'élection présidentielle", a déclaré lors d'une brève cérémonie le président de la Commission nationale des élections (CNE) Desejado Lima Da Costa. L'opposant Kumba Yala recueille 36,48% des suffrages et le taux de participation s'élève à 61%, a-t-il précisé.

Ce scrutin anticipé était organisé après une série d'assassinats dont celui début mars du président Joao Bernardo Vieira, quelques heures après la mort du chef d'Etat-major de l'armée, le général Batista Tagmé Na Waie, dans un attentat à la bombe à Bissau. "*Si dans 48 heures, il n'y a aucune réclamation, les résultats provisoires proclamés seront considérés comme définitifs*", a indiqué le responsable de la commission.

Pour le directeur de campagne du candidat du parti au pouvoir, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, ex-parti unique) Augusto Olivais, "*le résultat reflète la maturité politique de notre peuple*". "*C'est la démocratie qui gagne*", a-t-il dit.

Une reconnaissance sous garantie

Le directeur de campagne du candidat du Parti de la rénovation sociale (PRS, opposition) Baltazar Cardoso a pour sa part déclaré : "*nous avons entendus les résultats de la CNE que nous allons transmettre au président Kumba Yala qui se prononcera au cours d'une conférence de presse dans sa résidence privée à 12H00*" (locales et GMT).

Samedi, à la veille du second tour, les deux candidats -tous deux anciens chefs d'Etat- avaient signé un protocole d'accord pour "*respecter les résultats*" et "*employer les moyens légaux pour résoudre*" d'éventuelles contestations électorales. Ce document prévoit notamment que le perdant ait un statut d'ex-chef d'Etat avec une sécurité personnelle, un protocole et des moyens de transport.

lire aussi sur www.rue89.com (02/08/2009) : [Guinée-Bissau : un président élu et l'espoir d'un apaisement](#), par [Issa K. Barry](#)
